

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	
COMMENT SANS SORTIR ?	7

par

Laura Aubert

Maître de conférences en sociologie

Centre de recherches criminologiques

Faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles (ULB)

TITRE PREMIER

DES CHOIX POLITIQUES AUX PRATIQUES JUDICIAIRES REGARDS CROISÉS SUR L'ÉVOLUTION DE LA LÉGISLATION RELATIVE À LA DÉTENTION PRÉVENTIVE.....	13
--	----

par

Olivier Klees

Avocat

et

Marc Nève

Avocat

I. – Un législateur unanime	14
II. – Quel contrôle juridictionnel ?	16
III. – Des textes à la réalité judiciaire.....	20
IV. – À propos de l'évolution du droit pénal et du droit de la procédure pénale	21
V. – Le glissement du centre de gravité de la procédure pénale et ses incidences sur la détention préventive.....	22
VI. – À l'analyse de ses dérives, la loi sur la détention préventive est-elle aussi innocente qu'il n'y paraît ?	23
1. La mise en liberté sous caution	23
2. La détention préventive sous surveillance électronique	25

3. La modification des délais de contrôle de la détention préventive.....	26
4. La suppression du pourvoi en cassation	27
VII. – Retour à la réalité de l’application quotidienne de la loi relative à la détention préventive.....	28
VIII. – Le combat contre les abus de la détention préventive est-il inéluçtablement et définitivement perdu ?	32

TITRE II

LA DÉTENTION PRÉVENTIVE SOUS LE REGARD
DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L’HOMME 37

par

Marie-Aude Beernaert

*Professeure ordinaire à l’Université catholique de Louvain (UCL)
Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance
et la pénalité (CRID&P)*

I. – Condition préalable au placement en détention préventive : les raisons plausibles de soupçonner la personne d’avoir commis une infraction	39
II. – La régularité de la privation de liberté : une détention « selon les voies légales »	40
1. Conformité au droit interne	41
2. Qualité du droit interne.....	41
III. – Droit à l’information sur les raisons de l’arrestation.....	42
IV. – Droit d’être aussitôt traduit devant une instance judiciaire.....	43
1. Notion d’autorité judiciaire.....	43
2. Nature du contrôle exercé.....	44
3. Nécessité d’une audition préalable	44
4. Caractère automatique du contrôle	44
5. Promptitude du contrôle.....	45
V. – Droit d’être jugé dans un délai raisonnable ou libéré pendant la procédure	45
1. Dies a quo et dies ad quem.....	46

2. Appréciation in concreto d'une véritable exigence d'intérêt public	47
3. Critères d'appréciation.....	47
A. <i>Des motifs pertinents et suffisants pour justifier le maintien en détention</i>	48
B. <i>La recherche de solutions alternatives à la détention préventive</i>	51
C. <i>La célérité de la procédure</i>	52
VI. – Contrôle judiciaire ultérieur.....	53
VII. – Droit à réparation.....	55

TITRE III
 QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES SUR L'APPLICATION DE
 LA DÉTENTION PRÉVENTIVE ET DE SES ALTERNATIVES 59

par

Eric Maes

*Docteur en criminologie, chef de travaux/chercheur
 Direction opérationnelle criminologie, Institut national
 de criminalistique et de criminologie*

I. – Taux de détention des détenus en général et des détenus préventifs en particulier : mise en perspective dans un contexte européen	60
II. – Densité carcérale comparée au niveau européen et taux de surpopulation par établissement pénitentiaire.....	63
III. – Évolution à long terme de la population carcérale belge et de l'application des alternatives.....	67
IV. – Différences dans l'application de la détention préventive et facteurs explicatifs	76
V. – Quelques réflexions autour des « alternatives » à la détention préventive.....	86

TITRE IV
LES JUGES FACE À LA RÈGLE ET À L'EXCEPTION :
UNE DIALECTIQUE RISQUÉE.....91

par

Laura Aubert

*Maître de conférences en sociologie
Centre de recherches criminologiques*

Faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles (ULB)

- I. – L'inflation du recours à la détention avant jugement : un phénomène sous-estimé, voire « invisible » 92
- II. – Le processus de cautionnement québécois : évitement des risques, culture du report et remise en liberté 95
- III. – Les usages de la mise en liberté provisoire par voie judiciaire : de la démultiplication des conditions à la production de bris 101
- IV. – Les conditions de remise en liberté : entre sur-criminalisation et alimentation du système..... 107

TITRE V
LES ALTERNATIVES À LA DÉTENTION PRÉVENTIVE :
RÉALITÉS ET PERSPECTIVES DE TRAVAIL AU SEIN
DES MAISONS DE JUSTICE..... 115

par

Stéphane Davreux

Directeur général adjoint des maisons de justice

- I. – L'alternative à la détention préventive en chiffres au sein des maisons de justice 116
 - 1. Évolution du nombre de nouveaux dossiers de 2010 à 2014 116
 - 2. Durée moyenne d'une guidance en alternative à la détention préventive..... 120
 - 3. Profil des justiciables placés sous alternative à la détention préventive..... 122
 - 4. Les conditions : catégories de conditions assortissant le dispositif « alternative à la détention préventive » et encodées en maisons de justice 123
 - 5. Les motifs de clôture des dossiers 126

6. Chiffres des alternatives à la détention préventive « migrés » vers un jugement probatoire ou une peine de travail autonome en 2013	127
II. – Le cadre d'intervention des assistants de justice et l'alternative à la détention préventive	128
III. – Le suivi concret en maison de justice : difficultés et opportunités dans le cadre de l'alternative à la détention préventive.....	131
1. Les opportunités d'intervention	131
2. Les difficultés liées au mandat.....	132
3. Les difficultés liées aux conditions.....	134
4. Les difficultés liées aux collaborations avec l'autorité mandante.....	135
IV. – Perspectives et défis pour les maisons de justice francophones : une méthodologie sous l'éclairage du concept de désistance	136

TITRE VI

LA DÉTENTION PRÉVENTIVE SOUS SURVEILLANCE
ÉLECTRONIQUE : VRAI OU FAUSSE BONNE IDÉE ?..... 143

par

Marie-Sophie Devresse

Professeure

*École de criminologie de l'Université catholique de Louvain (UCL)
Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité (CRID&P)*

I. – Entrée par le pôle « détention préventive ».....	145
1. Un premier essai d'alternatives	145
2. La solution électronique.....	147
3. Le maintien d'une logique carcérale.....	148
II. – Entrée par le pôle « technologie ».....	151
1. Une technique qui cherche sa place.....	152
2. Des effets peu « spécifiques »	154
III. – Et l'efficacité comptable ?	155
1. Un faible impact sur la population détenue.....	156
2. Le risque de la superposition.....	158

TITRE VII
 ENTRE CODES ET FICELLES : LES GREFFIERS
 AU CŒUR DE L'INSTRUCTION..... 161

par

Alexia Jonckheere

*Chef de travaux à l'INCC (DO Criminologie)
 Maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles (ULB)*

- I. – Qui sont les greffiers participant à l'instruction des affaires judiciaires ?..... 162
 - 1. Les greffiers d'instruction..... 163
 - 2. Les niveaux hiérarchiques des greffiers d'instruction 164
 - 3. Photographie des greffiers d'instruction en décembre 2013..... 166
- II. – Le binôme formé par le greffier et le juge d'instruction..... 169
- III. – La diversité des tâches accomplies au quotidien par les greffiers d'instruction..... 172
 - 1. Les tâches de nature juridique 175
 - 2. Les tâches organisationnelles..... 176
 - 3. Les tâches relationnelles 177
 - 4. Les tâches silencieuses 178

TITRE VIII
 EFFETS SUR LA DÉTENTION, EFFETS
 DE LA DÉTENTION..... 181

par

Philippe Mary

*Professeur ordinaire
 Directeur du Centre de recherches criminologiques
 Faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles (ULB)*

- I. – Des effets sur la détention : la constitution de populations pénitentiaires..... 182
 - 1. Une influence sur la peine 182
 - 2. Une surreprésentation de certains profils de détenus..... 186

II. – Des effets de la détention : effets généraux, effets spécifiques.....	187
1. Ruptures, conditions de vie et effets psychologiques.....	188
2. Détenus étrangers et détenus pour stupéfiants : des effets préjudiciables accrus.....	192

TITRE IX
« ME VOILÀ PRÉVENU ! »..... 197

par

Cécile Guerry

*Juriste, criminologue
Service RePR de Schaerbeek*

I. – <i>En quoi puis-je vous aider ?</i>	198
II. – La course aux attestations.....	201
III. – À l'extérieur, la vie continue.....	204
IV. – À l'intérieur, la vie s'organise.....	208
V. – Et la famille dans tout ça ?.....	210

TITRE X
QUELLES RÉFORMES POUR ENDIGUER
LA DÉTENTION PRÉVENTIVE ?..... 215

par

Alexia Jonckheere

Chef de travaux à l'INCC (DO Criminologie)

et

Eric Maes

Chef de travaux à l'INCC (DO Criminologie)

I. – Restreindre la durée de la détention préventive.....	216
1. Agir sur la durée : un projet rarement mais déjà discuté.....	217
2. Les restrictions imposées par certains pays européens quant à la durée de la détention.....	219
3. Le « Plan Justice 2015 ».....	221

4.	L'impact réducteur éventuel d'une limitation de la durée de la détention préventive.....	223
II. –	limiter le nombre de mandats d'arrêt délivrés.....	226
1.	Une limitation historique liée au seuil de peine.....	226
2.	Une liste limitative d'infractions pour contenir le nombre de mandats d'arrêt ?.....	228

TITRE XI

LES PRINCIPES ET LES PRATIQUES : UN MARIAGE (IM)POSSIBLE ?.....	235
--	-----

par

Damien Vandermeersch

*Avocat général à la Cour de cassation**Professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL) et à l'Université Saint-Louis-Bruxelles*

I. –	La réforme par la modification des critères légaux : un coup dans l'eau.....	236
II. –	L'absolue nécessité de remettre en question notre culture de la détention préventive.....	237
1.	Un postulat de départ problématique : la présomption de culpabilité.....	238
2.	L'illusion entretenue de l'efficacité de la détention préventive.....	240
3.	L'approche négative fondée sur la réduction des risques.....	241
III. –	La réduction du nombre de détentions préventives : de l'obligation de moyen à l'obligation de résultat.....	243
1.	L'abandon de l'approche individuelle.....	243
2.	Un politique volontariste à travers des mesures contraignantes pour les magistrats.....	244

TABLE DES MATIÈRES 281

CONCLUSIONS GÉNÉRALES249

par

Sonja Snacken

Professeure ordinaire à la Vrije Universiteit Brussel (VUB)

I. – Les délits graves et/ou violents..... 251

II. – Les délits non-violents avec
« problématique sous-jacente »..... 253

III. – Les étrangers 255

BIBLIOGRAPHIE259
